



Editorial par Alain Duhauchoy

Chers amis Clippertoniens,

Nous allons maintenant vous offrir une lettre d’information trimestrielle. Il s’avère que les informations sur l’actualité de Clipperton sont nombreuses et grâce aux informations de notre correspondant aux Etats-Unis Eric Chevreuil, membre de CPOM, nous suivons régulièrement les visites, légales et illégales de « notre » atoll.

Qu’il soit ici remercié pour la richesse et la qualité de ses informations.

La France est le deuxième pays au monde pour sa surface de Zone Economique Exclusive, avec 10.176.480 millions de Km², derrière les Etats-Unis, 11.350.000 Km², (l’Europe terrestre fait 9 millions de Km²).

La France est le seul pays au monde, de part sa biodiversité et sa « géodiversité » (diversité culturelle et diversité écosystémique) à être présent sur tous les continents et océans du monde.

On peut donc dire, comme Alexandre le Grand, que le soleil ne se couche jamais sur notre territoire.

En 2010, l’économie maritime française a réalisé un chiffre d’affaire de 51 milliards d’euros (hors tourisme) ce qui concerne 300.000 emplois.

Non la France n’a pas une superficie de 550.000 Km², ou alors il faut préciser : « La France métropolitaine ». La France, dont ses territoires ultramarins (2.500.000 habitants) a de fait une superficie de 675.000 Km² de terres émergées, non comptée la Terre Adélie.

(Régie par le traité de l’Antarctique, qui couvre 432.000 Km²).

Dans un avenir proche, notre humanité va être confrontée aux problèmes de l’alimentation des êtres humains, aux problèmes des ressources énergétiques, aux problèmes des réserves d’eau douce. Notre pays possède et maîtrise presque toutes les techniques et le savoir faire pour exploiter au mieux les ressources des océans qui recouvrent environ 72% de notre planète.

Vous en avez la démonstration à travers la dernière lettre d’information dans le résumé du colloque : « Planète Mer, un océan de richesses ».

Nous sommes en période électorale, et il faudrait que nos futurs décideurs politiques soient sensibilisés par tout ce qui précède ainsi qu’à l’importance que représente Clipperton. Soyez certains, qu’après les élections, nous reprendrons notre bâton de pèlerin pour travailler dans ce sens. En conclusion, je citerai Paul Claudel qui résume ce qui précède :

« *La mer c’est la vie du futur* ».

AD

Lettre du Secrétariat général de la Mer auprès du Premier Ministre.

Lors du dernier colloque « Planète Mer, un océan de richesses », parmi les nombreuses autorités présentes, j’ai eu le plaisir de rencontrer Monsieur Jean-François Letallec, Secrétaire Général de la Mer. Depuis il a pris sa retraite et a été remplacé par Monsieur Michel Aymeric.

Suite à ma demande, j’ai reçu un article rédigé en commun par les deux Secrétaires Généraux, dont voici le contenu :

« *2011 fut l’année des Outre-Mers ; Clipperton est sans doute l’un de ces territoires pour lesquels le fait maritime est le plus prégnant. Dès lors, il n’a pas manqué d’attirer l’attention, ne serait-ce que par sa singularité.*

Le Secrétariat général de la Mer, chargé de la coordination des politiques maritimes de l’Etat sous l’autorité du Premier Ministre, est attentif à leur bonne application sur cette île du bout du monde, vue de la France métropolitaine. Ces politiques visent en premier lieu à faire respecter la souveraineté française sur l’atoll, puis à préserver ses richesses naturelles exceptionnelles, notamment celles de ses abords océaniques.

L’action de l’Etat pour affirmer la souveraineté française s’effectue au moyen de patrouilles des bâtiments de la Marine nationale dans la mer territoriale et dans la zone économique exclusive, maintenue année après année, mais aussi par l’examen attentif des diverses demandes d’expéditions scientifiques ou culturelles qui lui sont adressées. Le respect des licences de pêches



accordées chaque année constitue aussi un axe de l’action de l’état. D’une manière générale, l’application du droit national en vigueur et le respect des intérêts français sont les critères retenus pour l’examen de ces demandes, par les services du Haut-commissaire de la République en Polynésie Française, délégué du Gouvernement pour l’action de l’Etat en mer pour la zone maritime de Polynésie Française, dont Clipperton fait partie.

L’action d’une association telle que Clipperton – Projets d’Outre-Mer, constituée de personnes passionnées et enthousiastes, témoigne que l’attachement à ce territoire unique reste vivace ce dont le Secrétariat général de la mer ne peut que se réjouir. »

La tribune de nos adhérents et sympathisants.

Cette rubrique est destinée à tous nos membres et sympathisants : Nous souhaiterions connaître vos ressentis et vos attentes sur Clipperton et les publier dans votre lettre d’information.

Pouvez-vous répondre à ces questions et si vous le souhaitez rédiger ensuite un texte à votre convenance.

1/ A quelle occasion avez-vous découvert Clipperton ?

2/ Y avez vous séjourné? à quelle occasion et à quelles dates ?

3/ Quels souvenirs gardez vous de ce séjour ?

4/ Quels sont vos centres d’intérêts sur Clipperton ?

5/ Texte à votre convenance.

Ces questions ont déjà été envoyé aux membres du bureau et à Eric Chevreuil notre correspondant aux Etats-Unis.

Voici les réponses d’Eric Chevreuil:

CPOM : A quelle occasion avez-vous découvert Clipperton ?

E C : En 1985, cours de géopolitique, Ecole militaire de Coetquidan. « Redécouverte » en 99 en arrivant en Californie car plus proche et encore en 2010 en regardant de nouveau le film de Cousteau.

CPOM : Y avez vous séjourné? à quelle occasion et à quelles dates ?

E C : Du 31 Decembre 2011 au 2 Janvier 2012 a l’occasion d’un voyage organisé mexicain dédié a la plongée sous marine des récifs de l’atoll. Trip 2013 en préparation.

CPOM : Quels souvenirs gardez vous de ce séjour ?

E C : Pas assez de temps sur zone // Y suis allé a la nage avec des sacs étanches // nuits féeriques dans un hamac sous les cocotiers // ai laissé mon appareil photo avec mon équipement a la base du rocher avant l’escalade. Me suis retrouve au sommet avec mon téléphone satellite et mon pistolet de signalisation....et mon appareil photo « mental » // les fous et les crabes // les rats la nuit // le platier

CPOM : Quels sont vos centres d’intérêts sur Clipperton ?

E C : Sa sauvegarde: se débarrasser des rats et de la végétation, contrôler son accès avec bon sens, protéger les thons et les requins

CPOM : Texte à votre convenance.

E C : Clipperton est un de nos bijoux, une de nos plus belles et plus mystérieuses possessions...

Peut être aussi la plus riche et la plus diverse et l’île mérite d’être préservée.

Il est dommage qu’aujourd’hui, les plongeurs et les pêcheurs sportifs semblent les seuls à avoir tout intérêt à sauvegarder notre « lac au milieu de l’océan ». Ils y vont années après années et leur présence est tout aussi dissuasive que celle de notre Royale. Souvent, ils voient les Long Liners rebrousser chemin et ils les exposent sur leurs blogs et autres sites Internet ou ils partagent aussi photos et vidéos, informations météo locales et le bilan santé des récifs et de l’atoll.

Peut-être pourrait on les utiliser au lieu de les pousser dans la clandestinité, échanger des autorisations contre le partage des photos et vidéos et la mise en place d’un drapeau français neuf a chaque voyage....peut-être est il temps de repenser la gestion de Clipperton!



Clipperton, l’île de la Passion, de toutes les passions. Mes enfants, a cause de moi (ou grâce a moi), en rêvent maintenant et j’espère qu’un jour ils pourront la voir de leur propres yeux, immobile au bout du monde, inchangée a cinq jours de mer de toute « civilisation », impardonnable pour ceux qui ne sont pas préparés, cruelle et fascinante a la fois, irrésistible.

Ah, si les crabes et les fous pouvaient seulement avoir une carte d’électeur, peut être que Paris y ferait enfin attention !

CPOM : Merci à Eric Chevreuil d’avoir inauguré cette nouvelle rubrique, et pour les informations que nous recevons quasi quotidiennement et dont certaines sont transmises par nos soins aux autorités concernées.

Dernières nouvelles de Clipperton

L’expédition « Clipperton Project » vient de se terminer. Cette expédition composée de trois bateaux a rencontré de nombreuses difficultés.

Dans notre prochaine lettre d’informations, Vous pourrez découvrir le déroulement de cette expédition, sous la plume de Jean Morshel, géographe qui a participé à l’expédition et sous celle d’Eric Chevreuil infatigable et si efficace correspondant et membre ressource.

Ce dernier qui a suivi l’affaire de près, a transmis l’information sur cette expédition au Haut Commissariat de la République en Polynésie française, qui l’a envoyée à Paris et le Ministre a été saisi ; tout cela en 15 jours ! !

Ci dessous la question écrite déposée par monsieur Philippe Folliot auprès du ministre de l’agriculture, de l’alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l’aménagement du territoire :

Question n° 14-00289.

M. Philippe Folliot attire l’attention de M. le ministre de l’agriculture, de l’alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l’aménagement du territoire sur l’encadrement de la pêche de thons à Clipperton. Mi-mars, 4 à 5 navires de pêche mexicains ont été observés à Clipperton, 2 autres fin février ainsi qu’un navire de recherches. D’après les témoins mexicains de l’expédition scientifique en cours, et d’après leurs

réécits sur la toile, Ils auraient été autorisés à embarquer et à jeter un coup d’œil aux navires. Le Capitaine aurait voulu montrer qu’ils pratiquaient une pêche « responsable » et relâchaient dauphins et autres créatures marines prises dans leurs filets et qui ne les intéressaient pas. Ils parlent de 900 tonnes de thon par bateau. Les bateaux utilisent des hélicoptères pour traquer les bancs de thons. Ils utilisent également des bouées sonar à communication satellite qui scannent la mer pour les bancs de thons et envoient des messages. En janvier, il y avait thons et requins en quantité. Il semblerait que ce ne soit plus le cas. Il souhaiterait savoir pourquoi aucun quota de pêche n’a été établi afin d’encadrer la pêche des thons. De même il souhaiterait savoir s’il existe un quelconque contrôle et auquel cas, comment cela fonctionne.

Brèves

➤ Le Docteur K.S, membre de de l’Inter-American Tuna Commission (IAATC) se trouvait sur un bateau de pêche au gros dans la ZEE de Clipperton, donc sur un navire qui pêchait en toute illégalité, il a qualifié cette aventure « d’extraordinaire » ! !

Que penser de cette attitude de la part d’un membre d’une institution dont un des rôles est le respect des institutions !

➤ Nous sommes en contact avec Le Secrétariat Général de la Mer et le Haut Commissariat de la République en Polynésie française, au sujet de la fréquentation de la ZEE et des eaux territoriales de Clipperton par des navires de pêche industrielle et de pêche au gros. D’après nos sources une rotation de quinze jours avec 24 personnes à bord rapporte à l’armateur environ 150.000 dollars, dans la plus stricte impunité !

➤ Le 30 avril dernier suite à l’invitation faite à notre association, Alain Duhauchoy a assisté au deuxième colloque organisé par le Centre d’Etudes Supérieures de la Marine sur le thème : « Les réseaux maritimes de l’économie mondiale ». Le prochain colloque se déroulera le 12 juin prochain et aura pour thème « L’anniversaire de la convention de Montégo Bay sur les droits de la mer, également



Clipperton – Projets d’Outre-Mer

Lettre d’information n° 9 – mars 2012

appelée « CNUDM » ou « Convention des Nations Unies des Droits de la Mer ». Alain Duchauchoy a postulé pour être intervenant afin de parler de la pêche illégale dans la Zone Economique Exclusive de Clipperton.

Rappels

- Quelques exemplaires de « *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine* », ouvrage auquel ont participé Christian JOST, Alain DUCHAUCHOY et Claude BRIOT, sont encore disponibles. Sur la page de garde s’y trouvent : Le timbre de Clipperton avec le tampon *Premier Jour* et les différents tampons des expéditions de 1978 et 2008. Il est vendu 27,20 euros port et emballage compris.



- Des cartes Premier Jour sont également disponibles au prix de 3,50 euros port compris.



Pour ces commandes (livre et cartes), établir un chèque à l’ordre de CPOM et l’adresser à :
**Alain DUCHAUCHOY, 21 rue de la République
76420 Bihorel**

Le mot du Trésorier

Si vous n’avez pas réglé votre cotisation 2012, vous pouvez l’envoyer à :

*Bernard Gosse, 13 rue Louise Auban Moët
51200 Epernay*

en y joignant la demande d’adhésion ci-après :

N’oubliez pas d’informer de notre existence les nouveaux adhérents potentiels...

Clipperton : Projets d’Outre-Mer
association de droit local "Moselle-Alsace"
demande d’adhésion 2012

Je soussigné(e) : nom : prénom :

adresse :

code postal : ville :

téléphone : fixe : mail :
mobile :

désire devenir : membre actif (20€) membre bienfaiteur

date : signature

mes motivations :

mes attentes de l’association :

Bulletin à retourner soit au Trésorier : Bernard Gosse 13 rue Louise Auban Moët 51200 Epernay,
(chèque à l’ordre de : Clipperton projets d’outre-mer.)

Annonces

- Cette *Lettre d’information* est la vôtre, ces pages vous sont ouvertes, envoyez-nous vos réactions, avis, récits, témoignages, impressions, images, sur : servcom@cpom.fr
- Pour tous renseignements sur l’atoll, www.clipperton.fr

Clippertonement votre !

Papeete et Bihorel, le 11 avril 2012.

Christian Jost

Alain Duchauchoy

Président

Vice-Président

Chargé de communication